

# Maîtrise des dépenses publiques

## Quelles options pour le Luxembourg ?



De gauche à droite : Carlo Thelen, chef économiste, Pierre Gramegna, directeur, Muriel Bouchet, conseiller

Dans son cinquième bulletin économique « *Actualité & Tendances* », la Chambre de commerce s'intéresse à la maîtrise des dépenses publiques. Il est démontré dans ce document que les dépenses publiques par résident sont nettement plus élevées et moins efficaces au Luxembourg que dans la quasi-totalité des autres pays européens, ce qui témoigne de l'existence d'importants gisements d'efficience non exploités à ce jour. L'instauration d'une budgétisation basée sur les performances constitue l'un des remèdes possibles à cette situation. L'objectif recherché au final n'est pas forcément de moins dépenser, mais de mieux dépenser.

L'analyse compare le montant des dépenses des dix principaux domaines d'activité des pouvoirs publics luxembourgeois aux grandeurs correspondantes observées dans une vingtaine d'autres pays européens. Une analyse d'efficience est menée à bien pour quatre de ces domaines, à savoir la santé, l'enseignement, la sécurité et l'ordre publics et les prestations familiales, et ce au moyen d'indicateurs de performance.

Le constat est sans appel. Les dépenses publiques exprimées en montants absolus et par résident sont nettement plus élevées au Luxembourg qu'à l'étranger, même après déduction des transferts sociaux à l'étranger et neutralisation des disparités de prix entre le Luxembourg et les autres pays considérés. Les gisements d'efficience s'élèvent au total à environ 13% du PIB de 2006, soit à 4,5 milliards

d'euros, ce qui équivaut à environ un tiers des dépenses annuelles des administrations publiques. L'exploitation graduelle de tout ou partie de ces gisements permettrait au Luxembourg de faire face bien plus efficacement qu'actuellement à la détérioration structurelle de sa compétitivité. La diminution des dépenses, à performances inchangées, voire supérieures, permettrait notamment de mettre en place une politique fiscale plus avantageuse, élément de compétitivité indispensable au déploiement de nouvelles activités sur le territoire grand-ducal.

De tels gains d'efficience pourraient en outre assurer le financement d'un fonds souverain, lequel prémunirait cette petite économie ouverte que constitue le Luxembourg des conséquences d'éventuels chocs externes, tout en lui donnant les moyens financiers de faire face à l'obsolescence de secteurs-clés de son économie. Le récent ralentissement économique ne peut que convaincre les observateurs de l'intérêt d'un tel bouclier protecteur.

L'exploitation des gisements d'efficience repose notamment sur l'instauration d'une budgétisation basée sur les performances. Le Luxembourg pourrait pour ce faire utilement s'inspirer de l'expérience de pays comme la France ou les Pays-Bas.

La Chambre de commerce ne préconise bien évidemment pas la réalisation intégrale et immédiate de ces économies, politique qui porterait d'ailleurs préjudice à la continuité des services publics. Elle recommande plutôt une réalisation graduelle d'une portion significative des économies potentielles. Ainsi, la mise en œuvre des économies réalisables sur une période de 20 ans, par exemple sous la forme de 4 programmes successifs de 5 ans, permettrait de réduire les dépenses d'environ 2% par an par rapport à leur évolution spontanée. Comme l'évolution spontanée est rapide au Luxembourg, un tel effort de maîtrise ne se traduirait nullement par une diminution des dépenses en termes absolus, bien au contraire : elles continueraient même vraisemblablement à augmenter à un rythme relativement soutenu. (Source : Chambre de Commerce)